

DU · Diplôme d'université Santé au travail



Durée
1 an



Composante
UFR Santé
(Unicaen)



Etablissement(s)
Université
de Caen
Normandie

Présentation

Présentation Présentation générale

Ce DIU a pour objectif de former des infirmier·e·s de Santé au Travail, avec des compétences conformes à leur nouvelles missions, issues de l'évolution de la réglementation concernant l'organisation de la santé au travail en 2011 (loi du 20 juillet 2011 et ses décrets d'application, en particulier le Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012), mais surtout de la loi travail d'août 2016.

Les objectifs professionnels sont donc de former à la santé au travail des infirmiers qui sont embauchés dans des services de santé au travail autonomes ou inter-entreprises, ou qui exerçaient sans formation spécifique.

Cette formation se déroule sur une année entière, d'octobre à octobre de l'année d'après.

Principaux enseignements Module I : Environnement humain, social et juridique de la santé au travail

À l'issue de ce module, l'étudiant devra être sensibilisé à l'environnement humain, social et juridique de la santé au travail.

Module II : Évaluation des risques

L'étudiant devra être capable d'identifier les relations et interactions travail et santé à travers l'étude de l'environnement de travail, des facteurs de risques professionnels, de leur mesure.

Module III : Les pathologies professionnelles

À l'issue de ce module, l'étudiant devra être capable d'identifier les relations et interactions Travail-Santé, et de connaître les principales pathologies liées au travail.

Module IV : Prévention de la désinsertion professionnelle

À l'issue de ce module, l'étudiant devra maîtriser la notion de handicap en milieu de travail, connaître les différentes structures et les acteurs impliqués dans le maintien dans l'emploi, avoir intégré les aspects réglementaires, techniques et pratiques de la surveillance de santé (dépistage ou diagnostic) et de l'aménagement des postes de travail.

Module V : Promotion de la santé - Épidémiologie

À l'issue de ce module, l'étudiant devra être capable de planifier et justifier une action de promotion de santé, et comprendre les principes et les méthodes de la Santé publique et de la Santé communautaire, et les replacer dans leurs enjeux éthiques.

Module VI : Pratique infirmière en santé au travail

À l'issue de ce module, l'étudiant devra être capable de comprendre sa place dans l'entreprise, de réaliser des entretiens infirmiers et des visites d'information et de prévention, ainsi que de se situer dans l'organisation des urgences dans l'entreprise.

Admission

Conditions d'accès

Admission - Inscription Conditions d'accès en première année du diplôme être titulaire du diplôme d'infirmier-e d'État avoir un financement pour l'intégralité de la formation (employeur ou organisme financeur) coût de la formation : 4 326 € Procédure d'inscription : candidature

Les dossiers de candidature pour Caen doivent être adressés par mail au Pr Bénédicte CLIN-GIODARD (clin-b@chu-caen.fr en mettant en copie Mme Lefevre à l'adresse melanie.fafin-lefevre@unicaen.fr)

IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN PROCHAIN (aucune demande reçue après cette date ne sera examinée).

Une réponse (positive ou négative) vous est systématiquement envoyée avant le 14 juillet, à l'adresse mail que vous nous aurez indiquée dans le dossier de candidature.

Les éléments à transmettre sont les suivants :


une lettre de motivation un Curriculum Vitae une copie du diplôme d'IDE une confirmation de prise en charge de l'employeur (document à demander à Mme LEFEVRE et à renvoyer avec la candidature, complété)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Caen

Campus

 Campus 5: PFRS · Pôle des formations et de recherche en santé

En savoir plus

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/autres/5929-diplome-inter-universite-sante-au-travail---infirmier?s=&r=>